

N° 56
Automne 2019

Journal d'information de la Commune de Vaulruz

Administration communale
www.vaulruz.ch

Rue du Château 28

1627 Vaulruz

Secrétariat communal
Caisse communale

☎ 026 912 91 25
☎ 026 913 93 44

commune@vaulruz.ch
caisse.communale@vaulruz.ch

Sommaire

- ✓ Naissances;
- ✓ Budget de fonctionnement et d'investissements 2020 ;
- ✓ Convocation à l'assemblée communale du 4 décembre 2019 ;
- ✓ Message du Conseil communal ;
- ✓ Actualité communale
 - Mise au concours du poste de concierge de la halle de gymnastique ;
 - Cercle scolaire, Conseil des parents ;
 - Fermeture de routes communales ;
 - Mise en location d'un appartement Rue du Château 28 ;
 - Réseau d'eau potable de la Commune ;
 - Déchetterie communale, rappel des directives et horaires de fin d'année ;
- ✓ Seniors+, questionnaire ;
- ✓ Friac, procédure de mise à l'enquête ;
- ✓ Présentation Vallée de la Trême ;
- ✓ Fenêtres de l'Avent ;
- ✓ Programme intersociété ;
- ✓ Vente des sapins de Noël ;
- ✓ CSPI La Sionge, téléthon 2019 ;
- ✓ Concert de Noël ;
- ✓ Camp de ski du Cercle scolaire Sâles-Vaulruz, souper de soutien;
- ✓ Vœux du Conseil communal.



Naissances

- 🇨🇭 Nils Crousaz, né le 27 avril, fils de Lucie et de Michael ;
- 🇨🇭 Leandro Santos Cruz, né le 31 mai, fils d'Ana Maria et de Ricardo Antonio ;
- 🇨🇭 Adèle Chollet, née le 26 juin, fille de Doris et de Gaétan ;
- 🇨🇭 Raphaël Maio Oliveira, né le 9 juillet, fils d'Ana Vanessa et d'Hugo ;
- 🇨🇭 Maëlys Pernet, née le 12 août, fille d'Amélie et de Florian ;
- 🇨🇭 Enéa Rey, né le 11 octobre, fils d'Emilie et d'Edmond.

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2018		Budget 2019		Budget 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	564'872.10	266'521.10	555'854.00	260'359.91	596'098.59	274'890.29
1	Ordre public	766'843.60	724'638.50	755'889.14	706'881.02	781'653.29	731'148.24
2	Enseignement et formation	1'240'703.25	3'262.00	1'342'604.15	3'264.00	1'331'756.90	1'0'015.00
3	Culte, culture et loisirs	141'460.15	21'795.20	117'351.05	15'441.00	117'812.50	23'891.00
4	Santé	432'186.70	2'824.50	449'129.35	3'000.00	442'621.85	3'000.00
5	Affaires sociales	473'168.45		475'370.60		472'887.35	
6	Transports et communications	339'143.65	105'016.75	345'798.00	83'740.00	364'576.00	90'000.00
7	Protection et aménagement de l'environnement	522'933.95	421'260.90	544'101.95	435'560.75	536'750.95	423'587.75
8	Economie	33'632.20	544'477.50	26'945.00	26'090.00	29'062.45	26'320.00
9	Finances et impôts	1'774'235.35	4'701'468.00	439'856.75	3'432'404.00	463'848.75	3'449'680.00
	Total	6'289'177.40	6'301'264.45	5'052'900.99	4'966'740.68	5'137'068.63	5'032'832.28
	Excédent		12'087.05	86'160.31		104'236.35	

Investissement budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2018		Budget 2019		Budget 2020	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
0	Administration						
1	Ordre public			40'000.00	10'000.00		
2	Enseignement et formation		331'675.35				
3	Culte, culture et loisirs						
4	Santé						
6	Transports et communications	19'980.25		1'135'000.00		570'000.00	
7	Protection et aménagement de l'environnement	292'085.70	1'19'580.80	513'000.00	123'000.00	28'000.00	139'300.00
8	Economie						
9	Finances et impôts	1'726'927.90	1'444'940.00	70'000.00		270'000.00	
	Total	2'038'993.85	1'896'196.15	1'758'000.00	133'000.00	868'000.00	139'300.00
	Excédent	142'797.70		1'625'000.00		728'700.00	



ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vulruz sont convoqués en assemblée communale ordinaire, le

mercredi 4 décembre 2019, à 20.00 heures, à la halle de gymnastique, Vulruz.

Le tractanda est le suivant :

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 15 mai 2019 ;**
Ce procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition des citoyens au Secrétariat communal ou sur le site www.vulruz.ch.
2. **Budget 2020**
 - 2.1. **Budget de fonctionnement**, rapport de la Commission financière ;
 - 2.2. **Budget des investissements**
 - 2.2.1 **Chalet d'alpage des Ciernes, raccordement eau potable et électricité, et financement ;**
 - 2.2.2 **Rapport de la Commission financière sur le point précité ;**
 - 2.3. **Vote final du budget de fonctionnement et des investissements 2020 ;**
3. **Approbation des statuts de l'EMS de La Sionge ;**
4. **Approbation du règlement communal sur la gestion des déchets ;**
5. **Divers.**

Le procès-verbal de la dernière assemblée communale du 15 mai 2019, le budget communal 2020 ainsi que les statuts EMS Sionge et le règlement communal sur la gestion des déchets peuvent être consultés auprès du Secrétariat communal durant les heures d'ouverture dix jours avant l'assemblée, ou sur le site www.vulruz.ch.

Le Conseil communal

Budget de fonctionnement 2020

Le budget d'exploitation 2020 de notre Commune est assez similaire à ce que nous avons eu pour l'année 2019.

Notre part au déficit d'exploitation du home de Sâles est légèrement moindre pour 2020 qu'en 2019, le montant de CHF 44'552,-- est inscrit à notre budget, en diminution de CHF 13'321,--.

L'autre poste important qui grève notre budget se trouve dans l'enseignement. Il s'agit de notre participation au cercle scolaire. En effet un montant de CHF 143'800,-- est inscrit à notre budget. Ce montant est majoritairement dû au transport scolaire qui se monte à CHF 91'963,-- (part à charge de notre commune).

Malgré ces charges importantes, le Conseil communal s'est efforcé de maîtriser les dépenses, tout en prévoyant les entretiens nécessaires au maintien en bon état des divers biens de notre Commune.

Ce qui nous permet de présenter un budget avec un excédent de charge de CHF 104'236,35 sur un total de CHF 5'137'069,63, soit 2.28% (sans les imputations internes).

Ce pourcentage est plus élevé que les années précédentes, toutefois il se situe dans la limite des 5% que la loi autorise.

Budget des investissements 2020

Chalet d'alpage Les Ciernes, raccordement eau potable et électricité, et financement

La Commune profite de l'opportunité des travaux réalisés par la Commune de Vuadens, qui équipe ses chalets proches de celui des Ciernes (400 mètres environ), pour également raccorder ce bâtiment à l'électricité ainsi qu'au réseau d'eau potable depuis le réseau d'eau de la Commune de Vuadens.

En effet ce chalet des Ciernes subit depuis plusieurs étés des pénuries d'eau, il nous semble donc judicieux de profiter de la creuse réalisée pour l'électricité pour assurer un raccordement également de l'eau potable.

Cet investissement est devisé à Fr. 65'000,--, il sera financé par les liquidités courantes.

Approbation des statuts EMS de La Sionge

Lors des départs simultanés des directeurs du Foyer St-Vincent de Vuadens et du Foyer St-Joseph de Sâles, M. Patrice Borcard, préfet de la Gruyère et également président du Réseau Santé et Social de la Gruyère, a demandé dans un premier temps aux deux entités de créer des synergies afin de fusionner les établissements de Sâles et Vuadens, dans un deuxième temps. La date butoir a été fixée au 1^{er} janvier 2020.

Dans cette perspective, un groupe de travail réunissant des représentants des trois communes a élaboré les modalités d'embauche du nouveau directeur. M. Philippe Zurlinden a été engagé pour diriger conjointement les deux sites et, à futur, le site de la Sionge.

Si le directeur a travaillé d'entrée pour les deux foyers, les synergies ont vu progressivement le jour, notamment par une réorganisation interne et la mise en place de responsables communs aux deux sites dans les secteurs des soins, de l'intendance, de la comptabilité, de la conciergerie. De même, les outils de travail ont été uniformisés. Le directeur s'est plus particulièrement occupé des relations avec le personnel et l'a informé régulièrement sur l'avancée de la situation.

En parallèle, un groupe de travail, réunissant trois représentants du Foyer St-Joseph et trois représentants du Foyer St-Vincent, a été constitué afin de définir les modalités de cette nouvelle entité.

Le processus de fusion aboutit à la constitution d'une association de communes, qui aura pour mission de gérer, à futur, les destinées de l'EMS de la Sionge.

Les statuts définissent et encadrent les buts et le fonctionnement de cette association intercommunale qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Ces statuts prévoient que les délégués de chaque commune de la Sionge seront désignés par leurs conseils communaux respectifs et se constitueront en assemblée (1 voix par tranche de 500 habitants). Un comité de direction de six personnes sera nommé par l'assemblée des délégués. Il se composera de trois représentants de la commune de Sâles et de Vaulruz, et de trois représentants de la commune de Vuadens.

Les statuts de l'EMS de la Sionge ont été contrôlés et affinés par M. Roland Schmid, Conseiller juridique au Service des communes du canton de Fribourg, et examinés par le service juridique de la Direction de la santé et des affaires sociales, sous l'angle de la législation socio-sanitaire, avec préavis positif.

Ils ont été consolidés par les comités de direction des Foyers St-Joseph et St-Vincent puis ont été validés par les conseils communaux des trois communes de la Sionge. Ils sont à présent soumis à l'approbation des assemblées communales de Sâles, de Vaulruz et du conseil général de Vuadens.

Les statuts de l'EMS de la Sionge sont à disposition pour consultation sur le site internet de la commune www.vaulruz.ch, ainsi qu'à l'administration communale. Ils feront l'objet d'une présentation succincte lors de l'assemblée communale du 4 décembre 2019.

Le budget 2020 EMS de la Sionge (fonctionnement et investissements) sera validé par l'assemblée des délégués de l'association intercommunale, selon les articles 11 et 12 des statuts, une fois constituée.

Marie-Claude Descloux

Présidente du Conseil de direction
du Foyer St-Joseph de Sâles

Daniel Tercier

Président de la Commission administrative
du Foyer St-Vincent de Vuadens

Approbation du règlement communal sur la gestion des déchets

Le règlement actuellement en vigueur date des années 2000, le règlement soumis en assemblée a été réactualisé au vu des législations cantonales, sans correction des normes communales, les taxes demeurent inchangées.

Dans ce nouveau règlement, il est notamment relevé que les commerces ont généralement l'obligation de reprendre les appareils remplacés. Dans la gestion de ces déchets un complément a donc été ajouté en précisant qu'ils peuvent être retournés au point de vente. Ce règlement peut être consulté sur le site www.vaulruz.ch.

Actualité communale

Mise au concours du poste de concierge de la halle de gymnastique

Suite à la démission de la titulaire, le Conseil communal recherche une concierge à temps partiel pour le bâtiment de la halle de gymnastique, qui collaborera avec Mme Martine Roch-Pichonnaz, concierge titulaire.

Tâches principales

- Nettoyage de la halle de gymnastique, environ 4 heures hebdomadaires ;
- Contrôle des locaux et inventaire au terme de son utilisation ;
- Grands nettoyages d'été en collaboration avec du personnel engagé ponctuellement ;

Profil

- ✓ Personne consciencieuse et respectueuse du matériel,

Entrée en fonction

- ✓ De suite ou à convenir.

Le cahier des charges est à disposition au Secrétariat communal ☎ 026 912 91 25, ou sur le site www.vaulruz.ch.

Les candidatures peuvent être adressées au Conseil communal, Rue du Château 28, 1627 Vaulruz, jusqu'au lundi 13 janvier 2020, à 12h00.

Pour tout renseignement complémentaire, M. Bernard Chatelan, conseiller communal responsable 079 577 28 49, se tient volontiers à votre disposition.



Personnel communal

Suite à la démission de la titulaire, le Conseil communal a nommé dès cet automne

- ✓ Madame Channa Vionnet, responsable de la Cabane des Tourbières.

Il souhaite la bienvenue à Madame Channa Vionnet, et remercie Mesdames Doris Chollet et Valérie Dunand, toutes deux démissionnaires, de l'excellent travail qu'elles ont assumé dans le cadre de leurs mandats respectifs.

Administration communale

Le coin du départ

Je profite de ce journal, certainement mon dernier, pour vous informer de ma décision de prendre congé de mon travail au sein de la Commune, après plus de 37 ans passés à l'administration. Je tire cette révérence avec un pincement au cœur, j'ai été passionnée par cette fonction, par ma commune. J'ai côtoyé 5 syndics et 30 conseillers communaux durant toutes ces années, j'ai rencontré de belles personnes, et j'ai beaucoup appris.

Cette décision a été dictée par la masse de travail toujours plus importante, qui fait qu'on a toujours « la tête dans le guidon », on doit aller à l'essentiel mais jusqu'au bout des dossiers dans le respect des procédures.

Ce poste pour une commune comme Vaulruz, aujourd'hui 1050 habitants (alors qu'elle en comptait 728 en 1982), nécessite un engagement à 100 %, alors que mon temps d'occupation actuel est inférieur, je n'ai pas souhaité l'augmenter.

Merci donc à tous pour tout, j'ai eu la chance de faire un travail captivant dans une merveilleuse commune.

Je souhaite exactement le même plaisir et la même passion à ma ou mon remplaçant(e) !

Yvonne Gobet, secrétaire communale

Cercle scolaire Sâles-Vaulruz, conseil des parents

Conformément aux articles 31 LS et 58ss RLS, chaque cercle scolaire comprend un Conseil des parents, composé d'une majorité de parents d'élèves, du Responsable d'établissement, de personnes représentant les autorités communales et d'une personne au moins représentant le corps enseignant. Cet organe vise à renforcer la collaboration entre l'école et les parents.

Pour rappel, le Conseil des parents sert à l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur la collaboration entre l'école et les parents, ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude. Il défend les préoccupations des parents et l'intérêt des élèves en général.

Il est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Il peut remplir des tâches en lien avec l'établissement et notamment, après concertation avec le Responsable d'établissement, organiser diverses actions ou activités auxquelles il participe.

Il n'a pas de compétence décisionnelle et n'est informé ni ne traite d'aucune situation individuelle. Il n'a pas non plus vocation à traiter d'aspects d'ordre pédagogique. Au vu de ce qui précède, le Conseil des parents peut notamment être consulté sur des questions concernant le déroulement de la journée des élèves (horaire, transport), l'année scolaire (manifestations, camps), l'éducation en général ou encore la logistique. Il peut également aborder d'autres thèmes liés à l'établissement.

Le Conseil des parents du cercle scolaire Sâles-Vaulruz a siégé pour la première fois le 24 septembre dernier, il est à disposition des parents d'élèves pour toutes les remarques ou questions. Il répondra à vos messages adressés à l'adresse mail suivante : conseildesparents@sales.ch

Ce Conseil des parents s'est constitué comme suit :

Martine Bourqui	Présidente
Nadine Brodard	Membre
Aline Buchs	Membre
Valérie Fragnière	Membre, secrétaire
Colette Gendre	Membre
David Guisolan	Membre
Caroline Favre, Conseillère communale	Membre
Jean-Pierre Valiante, Conseiller communal	Membre
Maria-Elena Monney, Responsable d'établissement	Membre
Annick L'Homme, représentante des enseignants	Membre

D'ores et déjà nous remercions ces personnes des compétences et du temps qu'elles mettent à disposition du Cercle scolaire Sâles-Vaulruz.

Routes communales Rue du Château, La Rietta, La Porte-des-Lions, fermeture

La dernière étape des travaux de réfection des routes communales, à savoir le goudronnage, est prévue ce

- ✓ **jeudi 21 novembre, dès 07h30** (sous réserve des conditions météorologiques).

Dès lors les accès à la Rue du Château, passage de la Rietta et La Porte-des-Lions (vers l'église) **seront totalement fermés** du jeudi matin 21 novembre dès 07h30 jusqu'au vendredi matin 22 novembre à 06h00.

Les riverains ont été avisés personnellement de ces échéances, une solution de parking provisoire leur a été proposée.

M. Gérald Deschenaux, conseiller communal responsable des routes 076 355 82 47 se tient volontiers à votre disposition en cas de question.

Le Conseil communal tient à remercier ici tous les riverains de leur compréhension durant ces travaux.

Mise en location d'un appartement disponible dès le 1^{er} mai


Dans l'immeuble situé à la Rue du Château 28, situation calme au cœur de Vulruz, appartement neuf (été 2018) :

➤ **Combles, 2 ½ pièces, Fr. 1'250,-- charges comprises;**

- Appartement lumineux, places de parc extérieures, jardin (les animaux ne sont pas acceptés) ;
- Ascenseur ;
- A proximité des transports publics ;

- 70 m² cuisine équipée, ouverte ;
séjour/salle à manger ;
1 chambre ;
WC douche avec colonne de lavage ;
réduit
cave

Renseignements : Secrétariat communal, Rue du Château 28, 1627 Vulruz ; commune@vulruz.ch;

 026 912 91 25.

Alimentation en eau potable de la Commune de Vulruz, novembre 2019

Conformément à l'art. 5 de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016, les distributeurs d'eau ont le devoir d'informer sur la qualité de leur eau potable.

Le puits du Diron fournit en eau potable les consommateurs de la Commune de Vulruz, en complément au réservoir d'eau des Ciernes. Pour le réseau supérieur des Molettes l'eau provient du réservoir de Riaz situé au lieu-dit Neyruz. L'eau de source du captage des Ciernes subit un traitement UV.

Vous trouverez ci-après les caractéristiques de cette eau potable distribuée par la Commune de Vulruz :

Bactériologiques	Conformes aux normes en vigueur
Chimiques	Conformes aux normes en vigueur
Dureté : moyenne à dure	°fH 23 à 33
Nitrate (norme <40)	2 ± 0

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser auprès de M. Bernard Rouiller, fontainier, 079 450 21 31

A relever encore qu'au terme de cet été de sécheresse exceptionnelle, le niveau de l'approvisionnement de la source et du captage est encore tendu, il peine à se reconstituer. Nous nous recommandons donc auprès des citoyens afin qu'ils soient attentifs à cette situation et veillent à leur consommation d'eau.

Déchetterie communale, gestion des déchets

Le Conseil communal rappelle son message de ce printemps concernant la gestion de la benne des déchets encombrants, où persiste un réel problème au niveau des sacs de déchets ménagers qui n'ont pas leur place dans cette benne.

Dès lors l'accès à cette benne est maintenu au samedi uniquement.

Des contrôles sporadiques sont effectués depuis cet été. Le Conseil communal informe que par équité vis-à-vis des nombreux citoyens qui respectent les règles, il applique dorénavant à l'encontre des récalcitrants le règlement communal relatif à la gestion des déchets. Celui-ci précise à son art. 29 que toute contravention est passible d'une amende de Fr. 100,- à Fr. 1'000,-.

Pour tous les renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter, nous vous invitons à visiter la nouvelle version de la page internet : www.vaulruz.ch, sous l'onglet Services « gestion des déchets ».

Nous rappelons également qu'il existe des associations qui reprennent volontiers les objets encore en bon état (Emmaüs, Coup de Pouce, pour n'en citer que deux, se déplacent volontiers chez les particuliers pour les meubles ou autres objets si la personne ne peut se déplacer).

Le Conseil communal remercie d'ores et déjà tous les citoyens de leur compréhension et de leur discipline dans le cadre de cette gestion des déchets.



Non autorisés, amendables :



Horaires de fin d'année de la déchetterie communale, et ramassage des sacs poubelle:

En raison des jours fériés durant les semaines du 23 décembre au 6 janvier, la déchetterie sera ouverte uniquement les samedis :

- ✓ 28 décembre de 09h30 à 11h30 ;
- ✓ 4 janvier, de 09h30 à 11h30.

Merci de prendre note que durant ces deux semaines les mardis et jeudis seront fermés.

Le ramassage des sacs poubelle est prévu :

- Le mardi 24 décembre 2019 (au lieu du mercredi),

Seniors+



Questionnaire pour l'évaluation des besoins

« La vieillesse est un soir, et la douceur du soir peut être la plus belle heure du jour, parce qu'il y a eu le matin et ses labeurs, midi et ses ardeurs. Elle plonge dans la paix de la nuit. »

La Louise du perchoir

Madame, Monsieur,

La Loi cantonale sur les Seniors fait du maintien de l'autonomie des personnes âgées une priorité. Le rôle des communes est essentiel pour améliorer la qualité de vie des seniors en intervenant sur l'environnement social. C'est pourquoi, la commune de Vulruz souhaite interroger ses habitants sur leurs besoins, leurs attentes et leurs propositions. Le questionnaire qui suit est destiné à l'ensemble des habitants âgés de 60 ans et plus. Ou les plus jeunes qui ont accompagné leurs aînés dans ce processus de vieillissement et souhaitent apporter leur avis.

L'administration communale et les membres de la Commission seniors sont à disposition pour vous renseigner plus amplement sur cette démarche et vous accompagner si vous avez besoin d'aide pour remplir ce questionnaire. Dans tous les cas, les réponses seront traitées de manière anonyme par la Commission seniors et le Réseau Santé et Social de la Gruyère.

Nous sommes tous des seniors en devenir, et avons à cœur la meilleure intégration des personnes âgées dans la société et la reconnaissance de leurs compétences. Nous souhaitons aussi favoriser les activités entre diverses générations, en activant un processus sur le long terme. Dès lors le retour de ce questionnaire nous permettra de tenir compte aussi de votre opinion, il nous permettra aussi de nous projeter sur des actions qui soient concrètement réalisables.

Afin d'avoir une bonne lecture des résultats du questionnaire, nous remercions chacun d'ajouter en tant que signature, au moins, son année de naissance.

Votre avis est important, le questionnaire ci-après peut aussi être complété en ligne : www.vaulruz.ch !!

Par ailleurs, un membre de la Commission Seniors+ se rendra volontiers auprès des citoyens qui le souhaitent pour les aider à compléter ce questionnaire sur appel auprès de l'administration communale 026 912 91 25, Mme Jeanine Seydoux 026 912 80 44 ou M. Gérald Deschenaux 076 355 82 47.



Questionnaire

A/ VOTRE ENTOURAGE ET ENVIRONNEMENT SOCIAL

(cochez ce qui convient, plusieurs réponses sont parfois possibles)

1. Vous vivez

	Seul(e)
	Seul(e) avec vos enfants
	Seul(e) avec d'autres membres de votre famille (parents, frères et sœurs)
	En couple
	En couple avec enfants
	En couple avec d'autres membres de votre famille (parents, frères et sœurs)
	Autres situations : précisez
	Ne souhaite pas répondre

2. Avez-vous de la famille ?

	Oui, à proximité et avec laquelle j'ai des liens réguliers (visites, appels téléphoniques...)
	Oui, à proximité mais avec laquelle j'ai des liens ponctuels, peu réguliers
	Oui, à proximité mais avec laquelle je n'ai pas ou que très peu de liens
	Oui, éloignée géographiquement mais avec laquelle j'ai des liens réguliers (visites, appels téléphoniques...)
	Oui, éloignée géographiquement mais avec laquelle j'ai des liens ponctuels, peu réguliers
	Oui, éloignée géographiquement et avec laquelle je n'ai pas de liens
	Non, je n'ai pas de famille
	Ne souhaite pas répondre

3. Comment qualifieriez-vous vos relations de voisinage ?

	Fréquentes et positives (prise de nouvelles, entraide...)
	Fréquentes mais difficiles (conflits, pas de prise de nouvelles...)
	Indifférentes
	Rares mais positives et bienveillantes (prise de nouvelles, entraide...)
	Rares et insatisfaisantes
	Inexistantes



4. Apportez-vous une aide dans les actes de la vie quotidienne à certains membres de votre entourage ? (perte d'autonomie liée à l'âge, solidarité intergénérationnelle...)

	À mes parents
	À mon/ma conjoint/e
	À mon/mes enfant/s
	À mes petits-enfants
	À d'autres personnes, précisez :
	Je n'apporte pas d'aide
	Ne souhaite pas répondre

B/ VOS ACTIVITÉS ET LOISIRS

5. Faites-vous partie d'une association, d'un club/société

	oui
	non

5.b. Si oui, à quel titre ?

	Je participe à ce que propose l'association
	J'interviens en tant que bénévole
	Je suis membre d'une instance de l'association (conseil d'administration, comité...)

5.c. Si oui de quelle(s) association(s) ou club(s) s'agit-il ?

--	--

5.d. Se situe(nt)-t-elle(s) dans notre commune ?

	oui
	non

5.e. À quelle fréquence fréquentez-vous cette/ces association(s) ?

	Plus de 2 fois par semaine
	Une fois par semaine
	Une fois par quinzaine
	Une fois par mois
	Quelquefois dans l'année

5.f. Exercez-vous un mandat politique (commissions, mandat législatif et/ou exécutif)

	oui
	non



C/ VOTRE LIEU D'HABITATION ET VOTRE LOGEMENT

6. Êtes-vous

	Propriétaire de votre logement
	Locataire de votre logement

6.b. Identifiez-vous dans votre logement des éléments pouvant poser problème avec l'avancée en âge ?

	Oui
	Non

6.c. Si oui, est-ce :

	Escaliers intérieurs ou extérieurs
	Étage sans ascenseur
	Sanitaires inadaptés (baignoires...)
	Difficulté à chauffer le logement
	Logement vétuste
	Logement trop grand (difficulté d'entretien...)
	Organisation du logement inadaptée (salle de bain ou chambre à l'étage...)
	Autre, précisez...

7. Souhaitez-vous rester vivre dans notre commune pour les années à venir ?

	Oui
	Non

Justifiez votre réponse (environnement, services, entourage...) :

--	----------------------

D/ Vos prestations et accompagnement

8. Recevez-vous une aide bénévole dans les actes de la vie quotidienne ? (courses, entretien du logement, sorties...)

	De votre famille
	D'amis
	De voisins
	Autre, précisez :
	Non



9. Bénéficiez-vous dans votre vie quotidienne d'une aide par un professionnel / membre de la famille/proche?

Oui :	de quel type d'aide s'agit-il ? (cochez et précisez le nom du service le cas échéant)
	Soins infirmiers :
	Aide à domicile :
	Distribution de repas à domicile :
	Visite de convivialité pour discuter :
	Aide au transport :
	Aide administrative :
	Autre, précisez :

Non :	pourquoi ?
	Je n'en ai pas besoin
	Manque de places disponibles, liste d'attente
	Manque d'information sur les services disponibles
	Manque d'information sur les aides financières disponibles
	Coût trop élevé
	Gestion administrative trop lourde / trop complexe
	Autre, précisez :

E/ Vos moyens d'information et vos attentes

10. Quels sont les moyens que vous utilisez le plus pour vous informer sur la commune et ses services :

	Le journal communal
	Le site internet
	L'administration communale (par téléphone ou sur place)
	Les panneaux d'affichage
	La presse locale
	Le bouche-à-oreille
	Autre, précisez :



11. Lorsque vous avez une question au sujet d'une aide ou une institution concernant les plus de 60 ans

	Vous demandez à l'administration communale
	Vous allez sur le site internet de la commune
	Vous cherchez la réponse sur internet
	Vous demandez à un proche/un ami/ famille
	Vous ne savez pas à qui/où vous adresser
	Autre, précisez...

12. Qu'est-ce qui vous semble prioritaire pour les personnes âgées parmi les thématiques suivantes ? Indiquez dans la liste ci-dessous quels sont les trois sujets prioritaires, classés de 1 à 3.

	Le maintien de l'autonomie
	La prise en charge de la santé
	Les problèmes financiers
	La vie sociale et culturelle
	L'adaptation des voies publiques et de l'habitat
	La solitude et l'isolement
	La reconnaissance sociale des personnes âgées
	Les rapports entre les générations
	La représentation politique et citoyenne des retraités
	Autres : précisez :

Questions libres (texte libre)

Qu'attendez-vous de la commune ou des collectivités publiques pour votre avenir ?

--

Avez-vous des propositions d'actions/événements/services à destination des personnes âgées ?

Êtes-vous en mesure d'offrir une aide, des services, des prestations bénévoles, si oui de quel genre ?

Votre profil :

Vous êtes : **Une femme**

Un homme

Votre année de naissance :

Votre profession actuelle :

Votre dernière profession :

Votre identité et coordonnées : (facultatif)

Prénom :

Nom :

Adresse :

Mail :

N° de téléphone :

Un grand merci d'avoir bien voulu compléter ce formulaire, qui est à adresser à l'administration communale, Rue du Château 28, 1627 Vaulruz **d'ici au lundi 13 janvier 2020.**

Nouvelle procédure pour les permis de construire

Dès ce 3 juin les permis de construire sont entrés dans l'ère du numérique. L'application FRIAC (Fribourg – Autorisation de construire) sera déployée sur l'ensemble du canton. Grâce à une gestion électronique des procédures de demandes de permis de construire, FRIAC permettra d'optimiser la durée de traitement des dossiers, d'améliorer leur qualité et de renforcer la transparence et la traçabilité des processus. L'application FRIAC est un des premiers pas vers « Fribourg 4.0 », une des grandes priorités du gouvernement pour la législature.

Selon les premières statistiques, la durée de traitement du dossier, de l'entrée au Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) jusqu'à son envoi à la Préfecture, s'est améliorée dans les communes pilotes. Les dossiers traités en moins de 30 jours sont passés de 5% à 11% et ceux traités entre 30 et 60 jours de 31% à 48%.

Dès cet été, tous les dossiers sont donc déposés puis traités de manière électronique, via l'application FRIAC, y compris les procédures restreintes pour objets de minimales importances.

Tous les acteurs de la procédure, requérants, mandataires, communes, services cantonaux et préfectures utiliseront alors la nouvelle application, ce qui permettra notamment d'optimiser la durée de traitement des dossiers, d'améliorer leur qualité ou encore de renforcer la transparence et la traçabilité des processus.

FRIAC permet également aux requérants et mandataires de suivre l'avancée du dossier en temps réel par une consultation en ligne et de recevoir des notifications par messagerie électronique. Les requérants et leur mandataire devront créer un compte via l'application FRIAC pour déposer et gérer leur dossier en ligne. Un site internet (www.fr.ch/friac) a été mis en place pour servir de support, avec une foire aux questions, une helpline (026 304 24 00) ou encore des formations en ligne, des vidéos et des exemples.

FRIAC, projet important tant pour le canton, les communes ainsi que les citoyennes et les citoyens, est un des premiers outils d'un des points forts du gouvernement pour cette législature, à savoir la mise en place de « Fribourg 4.0 ». Le développement de la cyberadministration vise à créer une administration au service du citoyen et de l'entreprise



Equilibre massage

Bienvenue dans un espace de bien-être, consacré à votre santé

Vers-la-Chapelle 4, 1627 Vaulruz 079 274 19 22

www.equilibre-massage-xavier-reymond.business.site



La Vallée de la Trême : une zone de biodiversité en évolution

Petit rappel historique

L'année 2020 marque le début d'un nouveau programme d'interventions dans la zone de biodiversité de la Vallée de la Trême, située en partie sur votre commune. Pour rappel, la zone de biodiversité de la Vallée de la Trême a été adoptée en 2005 pour répondre au besoin de préservation de l'avifaune des forêts de montagne, que ce soit par des mesures de limitation du dérangement de la faune à un minimum ou par des interventions sylvicoles pour améliorer la qualité des biotopes nécessaires au développement de cette faune. Si, à l'époque, le Grand tétras était au centre des préoccupations, la mise en place de cette zone bénéficie également à d'autres espèces, désignées espèces cibles, telles que la Gélinoite des bois, le Tétrasy lyre, le Pic tridactyle, la Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe.

Le périmètre de la zone de biodiversité couvre une surface totale de près de 1'400 ha à cheval sur les communes de Bulle, Châtel-St-Denis, Gruyères, Le Pâquier, Semsales, Vaulruz et Vuadens. Géographiquement, le secteur est délimité à l'ouest par la Crête du Niremont et la Queue des Alpettes, au nord par le pâturage du Pâquier d'amont et la Petite Chia, à l'est par la Cuvigne et la Crête de la Chia et au sud par la ligne Rathvel – Gros Plané.



Depuis 2008, date des premières interventions, env. 292 ha ont été traités pour promouvoir la biodiversité.

Axes principaux du nouveau programme

Calqué sur la nouvelle convention-programme avec la Confédération qui régit la politique fédérale de subventionnement dans le domaine de l'environnement, ce programme aura une durée de 5 ans, soit de 2020 à 2024. Il s'agit du quatrième programme d'interventions depuis la mise en œuvre de la zone de biodiversité. Ce programme permettra le traitement de 100 ha de forêt, pour un volume de bois exploité d'environ 36'000 m³. Il ciblera notamment la conversion de peuplements purs d'épicéas issus de plantations et la création de nouveaux habitats pour la Gélinoite.



Conversion des plantations d'épicéas : Bien qu'elles aient permis de repeupler rapidement des surfaces mises à nue, les plantations d'épicéas font preuve généralement d'un manque de stabilité. Elles sont en effet plus facilement sujettes aux chablis à cause de leur enracinement superficiel. En outre, les épicéas sont sensibles aux attaques de bostryches qui prolifèrent les années chaudes et sèches, telles que 2018 et 2019. Ces plantations sont également plus pauvres en biodiversité, surtout dans les jeunes peuplements fermés. En effet, le manque de

lumière au sol empêche le développement de la strate herbacée et buissonnante, utile à de nombreuses espèces. Dès lors, les jeunes peuplements issus de plantations d'épicéas ont été répertoriés et vont faire l'objet d'une conversion en des peuplements plus étagés et plus diversifiés au niveau de leur composition. Outre l'amélioration de la biodiversité qui découle de cette conversion, ces peuplements vont gagner en stabilité, ce qui est une bonne chose au vu des changements climatiques et de l'augmentation des situations météorologiques extrêmes (tempêtes, sécheresse).

Habitats pour la gélinotte : La Gélinotte des bois est une espèce forestière qui a besoin, pour son développement, de tranquillité et d'une mosaïque de milieux de petites surfaces à différents stades de développement, et notamment des milieux plus ouverts. L'adulte, végétarien, y trouve en abondance les buissons à bois tendre nécessaires à son alimentation (sorbiers, saules, bouleaux, aulnes, myrtilles) ainsi que les insectes pour nourrir ses petits. La strate herbacée bien marquée offre également un couvert appréciable à la Gélinotte.



Après Lothar, ces habitats favorables à cette espèce étaient abondants. Ils ont maintenant tendance à se refermer avec la croissance des essences à bois dur (sapins, épicéas, érables, hêtres). L'objectif des mesures ciblées sur la gélinotte est de redonner suffisamment de ces espaces ouverts aux gélinottes. Dans le cadre du présent programme, quatre emplacements ont été définis, répartis sur l'ensemble de la zone. Ces ouvertures, d'une surface de 0.5-1.0 ha sont situées à proximité d'anciennes surfaces Lothar pour augmenter la diversité des espaces sur une faible surface. Elles se feront principalement dans des peuplements composés principalement d'épicéas.

Poursuite des autres mesures : Parallèlement, les interventions réalisées jusqu'à ce jour seront poursuivies. Elles visent à réduire la densité, à étager et à ouvrir les peuplements à la lumière, tout en préservant çà et là des îlots de vieux bois et à favoriser le mélange des essences diverses, comme les feuillus.



Il est à relever que les interventions font toujours l'objet d'un soutien financier de la Confédération et du Canton de Fribourg, à hauteur d'un montant de CHF 8'000.- par hectare, le solde étant pris en charge par les communes partenaires.

Vous avez d'autres questions au sujet de la zone de biodiversité dans la Vallée de la Trême, alors n'hésitez pas à prendre contact avec le Service des forêts et de la nature ou directement avec le garde forestier responsable de votre commune.

Geosud SA, Françoise Vial,
ingénieure forestière EPF

Couture
retouches

Retouches sur mesure
Transformations
Réparations de tout genre

Mefide Pajaziti

Les-Ouches 33 - 1627 Vaulruz - Tél./Fax 026/912 04 33

BERSET & FILS SA

1632 RIAZ
026 912 30 50

APPAREILS MÉNAGERS

1627 VAULRUZ
026 919 19 11

SERVICE - VENTE - RÉPARATION

Toutes marques

Fenêtres de l'Avent



Le temps de l'Avent est souvent une période très chargée où tout le monde est très occupé...

La fête de Noël à organiser, Les cadeaux à acheter, Les repas de fin d'année...

Et cette année, si on prenait... LE TEMPS ?

Le temps de se rencontrer, le temps de partager de bons moments avec les gens de notre village, le temps de nous arrêter un peu, tout simplement...

Le conseil de communauté de Vaulruz vous propose de revivre la magnifique expérience des FENÊTRES DE L'AVENT...

Le principe est tout simple...

Chaque soir de décembre, jusqu'à Noël, une fenêtre s'illuminera dans le village...

1 Immeuble «Les Lilas» Champ-Magnin 6	2 Esther Pichonnaz Le Diron 19	3 Alexandre et Aurélie Gobet (-Dunand) Grand-Rue 65
7 Philippe et Chantal Risse Belle Fontaine 15	8 Marie Borcard Martine Roch Les Molettes 62	9 Thierry et Nathalie Dafflon Martial et Charlotte Seydoux Les Molettes 46
13 Philippe et Caroline Favre Rue de la Gare-du-Sud 1	14 Yvan et Cathy Schmutz Vers la Chapelle 31	15 Florent et Mélissa Charrière Famille Dupasquier Les Troncs 170
19 Bernard et Brigitte Rouiller Les Ponts d'Avau 28	20 Patrick et Thérèse Vionnet Chante-Merle 21	21 <i>horaire spécial</i> CONCERT DE NOËL Fanfare l'Alpée Halle de gym à 19h00

Tout le monde est invité à venir admirer la fenêtre du jour
et à partager un vin ou un thé chaud...
Ces moments conviviaux nous amèneront tout tranquillement à la fête de Noël...

Alors ? Ça vous tente ?

**Nous vous donnons rendez-vous tous les soirs,
de 19h00 à 20h30,
selon la liste ci-dessous...**

**Soyez toutes et tous
les bienvenus pour profiter
ensemble du joli temps de l'Avent.
À très bientôt !**



4 Bernard et Dora Huwiler Chemin de Champ-Lassey 3	5 Nicolas et Christophe Berset Grand-Rue 86	6 Stéphane et Delphine Progin Porte des Lions 29
10 Roger et Rosemay Seydoux Belle Fontaine 9	11 ALY VRAC Grand-Rue 51	12 Tiffany T. et Joshua D., Michel Geinoz et famille, Kevin A. et Clarisse P. Les Ponts 40
16	17 Frédéric Birbaum et Sophie Cattin Belle Fontaine 17	18 Jo et Anne-Marie Borcard Rue de l'Hôtel de Ville 42
22 Pierre et Nicole Pittet Grand-Rue 81	23 Sébastien et Caroline Conus Belle Fontaine 10	24 <i>horaire spécial</i> MESSE DE MINUIT Église à 24h00



Programme de l'Inter-société, saison 2019-2020

Dates	Manifestations	Organisation
15.11.2019	Match aux cartes FC La Sionge à la Lisière à Sâles	FC
07.12.2019	St-Nicolas	La Jeunesse
07.12.2019	Concert Fanfare de Sâles avec le Chœur d'enfants Atta-Chant à la Lisière à Sâles	Fanfare de Sâles
21.12.2019	Concert de Noël de l'Alpée, Fenêtre de l'Avent Halle de gym	L'Alpée
08.01.2020	Loto du Chœur-Mixte	L'Harmonie
19.01.2020	Dîner des Aînés offert par la Sté de Jeunesse Halle de Gym	La Jeunesse
31.01- 01.02.2020	Concert de L'Alpée Halle de Gym	L'Alpée
12.02.2020	Loto de L'Alpée	L'Alpée
16.02.2020	Loto des enfants du Chœur Atta-Chant Halle de Gym 14h00	L'Harmonie
04.03.2020	Loto des Aînés	Les Aînés
07.03.2020	Souper de soutien FC La Sionge à l'Hôtel de la Couronne à Sâles	FC
11.03.2020	Loto de L'Alpée Les Cadets	L'Alpée
25.03.2020	Loto Inter-Société	Inter-Société
29.04-30.04 01.05.2020	Tournée du 1 ^{er} mai de la Sté de Jeunesse	La Jeunesse
15-16.05.2020	Concert du Chœur-Mixte avec le Chœur Atta-Chant Halle de Gym	L'harmonie
20 au 24.05.2020	Fête cantonale des Musiques à Romont	
10.06.2020	Concert d'été de l'Alpée Halle de Gym	L'Alpée
21.06.2020	Pique-nique de l'Alpée	L'Alpée
04.-05.07.2020	Rencontre des Jeunesses Gruériennes à Charmey	
01.08.2020	Fête Nationale Terrain de Foot	La Jeunesse

Vente des sapins de Noël



La traditionnelle vente des sapins de Noël est organisée par la Commune le

vendredi 6 décembre 2019, de 17.00 à 19.00 heures



devant le local du feu (bâtiment édilitaire).



Il est de coutume que le Conseil communal fixe le prix de vente de ces sapins Nordmann à Fr. 15,00 à titre gracieux (prix d'achat Fr. 21,50). Ces sapins ne sont pas coupés dans les forêts communales, mais achetés auprès de l'entreprise Castella, de Sommentier.

Lors de cette soirée, le Comité du camp de ski avec la collaboration du Conseil des parents animera cette vente avec l'organisation d'un bar à thé et vin chaud au profit du camp de ski des écoles du cercle scolaire Sâles-Vaulruz.

Venez nombreux déguster les gâteaux confectionnés par les enfants pour cette occasion !



**COIFFURE FLORENCE**
Dames Messieurs
Enfants

Oberson Florence
La chapelle
1627 Vaulruz

(sur rendez-vous)
026 / 9131763

**A votre service pour tous travaux de menuiserie, charpente et agencement**
www.pittetfreres.ch



**CARROSSERIE DE LA GRUYÈRE** Sàrl
Route de Briez 181 – 1628 Vuadens
026 912 85 85
Des professionnels à votre service



Pour rappel, voilà les numéros d'urgence officiels :

Police	117
Pompiers	118
Ambulance	144
Tox Info Suisse (en cas d'intoxication)	145

Le CSPi La Sionge souhaite rappeler quelques points :

- ✓ il prête très volontiers du matériel en cas de petites interventions, par exemple un aspirateur, raclettes, pompes immergées, etc..
- ✓ les pompiers interviennent pour un sinistre et non pas pour l'entretien des canalisations ou autres.
- ✓ par ailleurs, dans un cas de minime importance, il n'est pas nécessaire d'appeler le CEA (Centre d'engagement et d'alarme), l'officier sapeur-pompier de piquet peut être contacté au no **079 911 16 27**.

Téléthon 2019

Vu le grand succès de l'édition 2018, le Corps des Sapeurs-Pompiers intercommunal de La Sionge va à nouveau se mobiliser en faveur du Téléthon Suisse à travers diverses actions sur nos trois communes.

Nos sapeurs-pompiers se réjouissent de vous présenter la mascotte « Josefine » en avant-première lors du Marché de Noël de Vuadens le 30 novembre et 1^{er} décembre 2019 ainsi que lors de la traditionnelle vente de sapins de Noël de Vaulruz le vendredi 6 décembre 2019.



Lors de **la journée nationale du samedi 7 décembre 2019**, c'est avec plaisir que nous vous donnons rendez-vous :

- Sur la place de l'Eglise à Sâles de 9h00 à 12h00
- Sur la place de la Coop à Vuadens de 8h00 à 16h00

Vous y trouverez du vin chaud, du thé, de délicieuses pâtisseries préparées par nos sapeurs-pompiers ainsi que la peluche mascotte du téléthon.

Pour les personnes absentes à ces dates et désirant tout de même faire un don, un compte a été ouvert pour l'occasion auprès de la Banque Raiffeisen Moléson : CH78 8080 8003 5559 1064 2 : CSPi La Sionge – Téléthon. Tous les dons récoltés seront reversés à la Fondation Téléthon Suisse qui soutient la recherche médicale pour les maladies rares et pour aider les familles touchées par ces mêmes maladies.

Le CSPi La Sionge vous remercie d'avance pour votre précieux soutien et se réjouit de vous voir nombreux lors de ces différents événements.

TÉLÉTHON 

FONDATION TÉLÉTHON ACTION SUISSE
STIFTUNG TELETHON AKTION SCHWEIZ
FONDAZIONE TELETHON AZIONE SVIZZERA

Chère clientèle,

Afin de clôturer cette année 2019 sur une note gourmande, nous vous proposons :

du 18 au 30 novembre

rabais de **20%** sur nos fondues maison, moitié-moitié ou pure Vacherin

Pour les Fêtes de fin d'année, apéritifs ou cadeaux, pensez à nos divers paniers gourmands, bons cadeaux et plateaux de fromages !

Dès le 15 décembre, venez découvrir l'assortiment de Fête, plus de 10 nouveaux fromages sélectionnés pour la circonstance.

Nos horaires de fin d'année

		Matin	Soir
Fêtes de Noël	24 décembre	7h30 – 11h30	Fermé
	25 décembre	Fermé	Fermé
Nouvel-an	31 décembre	7h30 – 11h30	Fermé
	1 ^{er} janvier	Fermé	17h – 19h

Nous vous souhaitons de belles Fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2020 !
Merci de votre fidélité !

Fam. Philippe & Caroline Favre-Jaquet & son personnel

GARAGE DES PONTS
GRANDJEAN SA




1627 VAULRUZ | 026 912 70 70

Prêt à porter *Masculin - Féminin*



1630 BULLE

Vendredi, nocturne jusqu'à 21 h.00

Chantal Gramaud
1, Avenue de la Gare
4, Place des Alpes
chantalgramaud@piccadillymode.ch

Tel. 026 912.00.13
Fax 026 913.74.94
www.piccadillymode.ch

Art de p'hair
COIFFURE
DAMES HOMMES ENFANTS



Jessica Epiney Chollet
Rue de la Gare du Sud 20
1627 Vaulruz
Mobile : 079 709 79 72
artdephair@bluewin.ch

Sur rendez-vous
Lundi : 13 h 30 - 21 h 00
Vendredi : 8 h 00 - 17 h 00
Le soir sur demande

PROPTIQUE



NOUVEAU

Services à domicile
Examens de vue
Choix de lunettes
Livraisons des lunettes
Réglages
Réparations

Déplacements du client plus nécessaires
Pas besoin d'un accompagnant
Prix très compétitifs
Grand choix de lunettes
20 ans d'expérience
Une seule personne de référence
Service personnalisé

Frais de déplacements offerts

PrOptique vous reçoit aussi à Vuadens
Rue du Bugnon 22
Sur rendez-vous uniquement
Grande place de parc

PrOptique Sarl
076 587 16 71
Jérôme Levrat
Maître opticien diplômé
info@proptique.ch
www.proptique.ch



AlyVrac
épicerie
écoresponsable

AlyVrac
Aliments de proximité et artisanaux
Lundi 14h00-18h30
Mardi-Vendredi 08h00-12h00 14h00-18h30
Samedi 08h00-12h30
Grand Rue 51, 1627 Vaulruz

**ENCORE PLUS
PROCHE DE
MOI...**

**... à partir
du 15 décembre 2019**
Nouvel horaire sur tpf.ch

tpf.ch

Martial Seydoux
Conseiller en assurances, M 079 446 21 58
martial.seydoux@mobiliere.ch

Agence générale Bulle
mobiliere.ch

la Mobilière

86505

pop e poppa
vaulruz

La crèche pop e poppa vaulruz est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 18h00. Elle accueille les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée en école enfantine.

Un véritable lieu de vie et de découvertes avec des ateliers créatifs, des espaces de motricité, des coins calmes et un....

...canapé forestier !

Un lieu unique où les enfants découvrent la nature d'une manière différente et bénéficient régulièrement d'activités dans la forêt.

Adresse et informations : Grand-rue 96 C, 1626 Vaulruz,
vaulruz@popepoppa.ch, t: 026 912 85 74

www.popepoppa.ch

Couleur Lilas
Grand-Rue 60 - 1627 Vaulruz

Marie Bulliard 026 919 55 44
Mélanie Mauron 079 727 09 49
Céline Vial-Yerly 026 919 55 44

Sarah Reymond
Physiothérapeute diplômée ECVP

PHYSIOTHERAPIE
EN CABINET OU A DOMICILE
Vers-la-Chapelle 4

1627 Vaulruz ☎ 077 453 28 13

Possibilité aussi de recevoir des massages de bien-être hors prescription médicale, Fr. 50,- / ½ heure.

Demierre Richard
L'Artisan Boucher à Vaulruz
vous remercie de votre fidélité
et vous souhaite
de bonnes fêtes de fin d'année



« Nos meilleurs vœux pour 2020 »

Nos horaires :

23 décembre 8h-18h / 24 décembre 8h-14h

25/26 décembre : fermé

27 décembre 8h-18h / 28 décembre 8h-12h

30 décembre 8h-18h / 31 décembre 8h-14h

1-2-3-4-5-6 janvier 2020 : fermé



Les animatrices et le Comité de l'Association extrascolaire La Courte Echelle
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !

La Courte Echelle accueille les enfants du cercle scolaire Sâles-Vaulruz tous les jours et propose aussi des dépannages en cas de besoin. Des places sont encore disponibles ! N'hésitez pas à consulter nos horaires d'ouverture sur www.aes-lacourteechelle.ch ou contactez-nous directement par mail à inscription@aes-lacourteechelle.ch ou par téléphone au 079 334 98 52.

Concert de Noël

Samedi 21 décembre 2019 à 19h00

Salle de Gym de Vaulruz

Fanfare l'Alpée de Vaulruz

L'Alpée junior

fenêtre de l'Avent

gateaux, thé et vin chaud offerts





Camp de ski scolaire 2020
Ecoles de Sâles-Vaulruz

**Soirée raclette à
volonté**

**Souper de
soutien**

Samedi 15 février 2020
dès 19h

Apéro et dessert compris
Adultes : Fr. 40.--
Enfants : Fr. 20.--

à la Lisière à Sâles

Inscriptions :
jusqu'au 31 janvier 2020
au tél. 079 376 14 34
le soir de 18h00 à 20h00

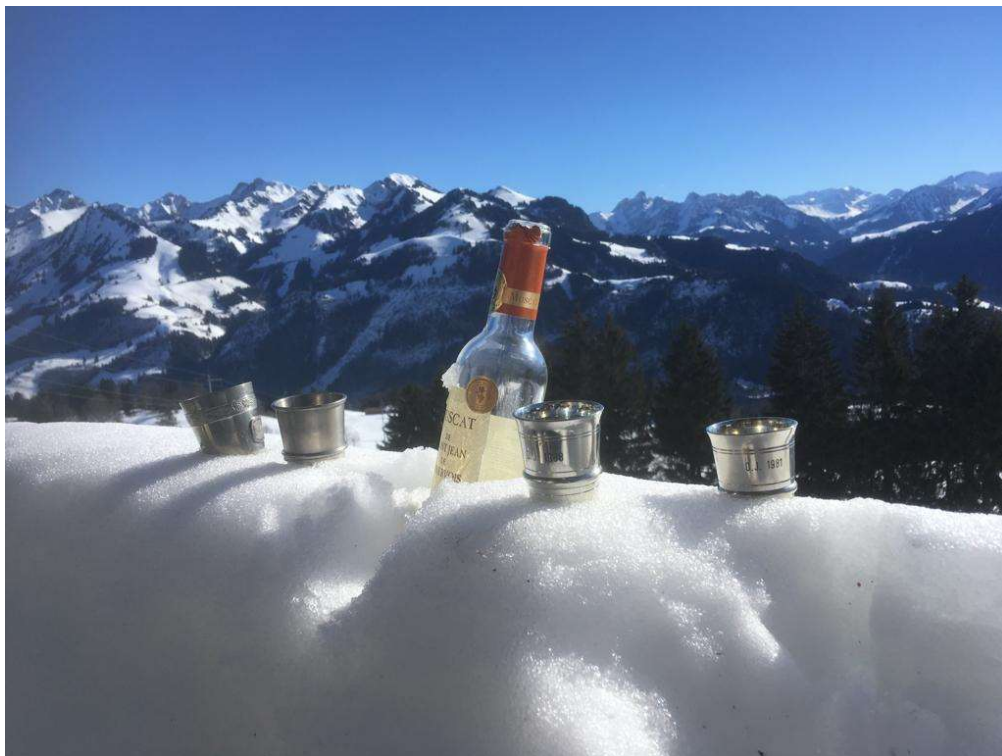
*Tombola et soirée animée par les enfants
des écoles*

Vœux du Conseil communal

En cette fin d'année, le Conseil communal et les collaborateurs communaux vous souhaitent de belles fêtes, et adressent à toutes et à tous leurs vœux les meilleurs pour une année 2020 pleine d'humanité, de joie et de bonheur !

Le Conseil communal saisit aussi cette occasion pour adresser ses vifs remerciements à toutes les personnes qui consacrent leurs compétences et leur temps pour la Commune, au travers de mandats au sein des différentes commissions notamment.

Merci pour la qualité de leur engagement et leur excellente collaboration.



Depuis le chalet de Teraula d'Avau au-dessus des Prés d'Albeuve